

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024
Publication : 20/12/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 décembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 72
Nombre de procurations : 10

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Madame Delphine BLAYA
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Odile GOIZET-DUMONT suppléante de M. Dominique GRIMPRET	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Georges MEZUI	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Didier RELOT
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Monique BAYARD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Céline TONOT	Madame Céline RENAUD	Madame Céline RABUT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Adrien GUENE
Madame Brigitte POPARD	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CABBILLARD
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Stéphanie MODDE	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Monsieur Patrice CHATEAU	

Membres absents :

Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Cyril GAUCHER	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Madame Catherine VICTOR pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean DUBUET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Village by CA CB – Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2025-2027 – Subvention de fonctionnement 2025**

Le Village by CA est un réseau d'accélérateurs de start-up qui s'appuie sur des écosystèmes d'innovation pour accompagner la transformation des entreprises en région.

Porté par le Crédit Agricole et un panel de partenaires depuis 2014, le Village by CA, implanté au cœur des territoires, offre dans un cadre d'open innovation, des lieux d'échanges, rencontres business et parcours de développement répondant aux besoins des entrepreneurs. Egalement présent au Luxembourg et en Italie avec de nombreux relais à l'international, le Village by CA est aujourd'hui le premier accélérateur d'innovation en France.

Dijon Métropole, quant à elle, de par son statut de collectivité compétente en matière de développement économique, poursuit une stratégie centrée sur ses trois filières d'excellence, l'agro-alimentation, le numérique et la santé. Dans ce contexte, Dijon Métropole accorde une attention particulière au soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, en particulier en favorisant le parcours d'accompagnement des créateurs d'entreprises. C'est pourquoi Dijon métropole a soutenu et accompagné la création du *Village by CA Champagne Bourgogne (Village by CA CB)* de Dijon et agit depuis lors à ses côtés pour faciliter le développement des entreprises qu'il accueille sur le territoire métropolitain.

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne a créé en 2018 un Village by CA pour accueillir et accompagner des startups en phase de croissance sur le territoire dijonnais, et plus particulièrement dans les locaux de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (CIGV).

Dans l'attente de la livraison de ses locaux à la CIGV, Dijon métropole lui a mis à disposition des locaux lui appartenant situés au 67 rue des Godrans que ce dernier a complètement réaménagés à ses frais en espace de bureaux.

En juillet 2024, Dijon métropole a rétrocédé la propriété de ces locaux à la Société Anonyme d'économie mixte patrimoniale Dijon Bourgogne Business Building (D3B), cette dernière devenant le nouveau bailleur de Village by CA CB et s'engageant à faire les travaux nécessaires pour optimiser l'espace dédié à l'accueil d'entreprises sans augmentation du coût du loyer.

En complément des locaux de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin dont elle a pris possession à l'automne 2021, le *Village by CA* a souhaité conserver l'usage des locaux du 67 rue des Godrans pour continuer à apporter des solutions d'hébergements souples et à des tarifs avantageux pour permettre aux jeunes entreprises de se développer avant de pouvoir poursuivre leur parcours résidentiel dans le parc immobilier conventionnel.

Dans le cadre de sa compétence « développement économique », Dijon métropole entend saisir l'initiative des actions du Village by CA pour la réalisation de certaines prestations pour atteindre ses objectifs en termes d'implantation et de développement de nouvelles entreprises sur le territoire métropolitain.

Dijon métropole entend donc poursuivre son partenariat avec le Village by CA dans l'accompagnement de jeunes entreprises innovantes, en particulier celles étant déjà passées par le Village by CA CB de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin ou étant en post-accélération.

La convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens annexée à la présente délibération rappelle les objectifs fixés par Dijon métropole à Village by CA CB et le plan d'actions proposé sur 3 ans chiffré et planifié.

Afin de mener ce programme d'accompagnement, Village by CA sollicite un accompagnement financier d'un montant de 255 000 € sur 3 ans soit 85 000 €/an.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le principe de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens jointe à la délibération pour un montant de 255 000 € sur 3 ans ;
- **d'attribuer** une subvention de 85 000 € à Village by CA CB au titre de son fonctionnement pour l'année 2025 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant, à prendre toutes mesures et décisions et à signer tous actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2025.

SCRUTIN	POUR : 81	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 1
	DONT 10 PROCURATION(S)	